



Atelier territorial  
Pays Gentiane – Condat

*11/02/2019*

- Première partie : Présentation du SCoT HCD
  - 1 – Présentation de l'équipe
  - 2 - Rappels sur le SCoT : périmètre, contenu...
  - 3 – Le travail engagé : méthode, gouvernance, diagnostic et PADD
  - 4 – Prochaines étapes
- Seconde partie : Discussion
  - Comment pouvez-vous définir votre territoire ?
  - L'état des lieux des documents d'urbanisme / les attentes par rapport au SCoT
  - Quels sont les projets d'importance sur le territoire ?
  - Quelles sont les évolutions paysagères récentes ?



**Mandataire**

**Stéphane Merlin**

*Directeur*

- Economie,
- Commerce

**Quentin Mackré**

*Chef de projet*

- Pilotage de la mission
- Urbanisme,
- Habitat,
- Consommation foncière
- Mobilités...



**Co-traitant**

**Nicolas Diet**

*Gérant*

- Environnement,
- Energie,
- Agriculture,
- Tourisme



**Co-traitant**

**Anne-Sophie**

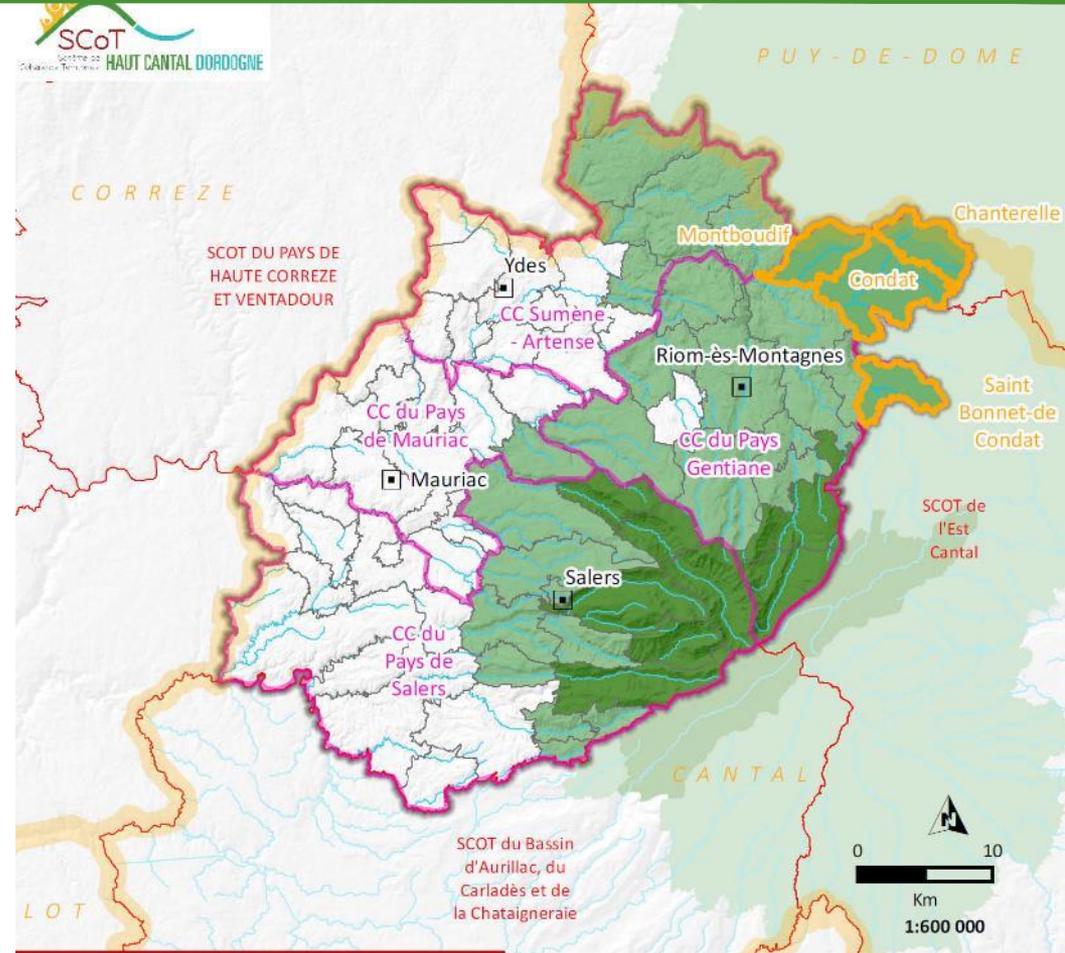
**Juilles**

*Co-gérante*

- Procédures
- Relecture juridique

Le nouveau territoire du SCoT c'est :

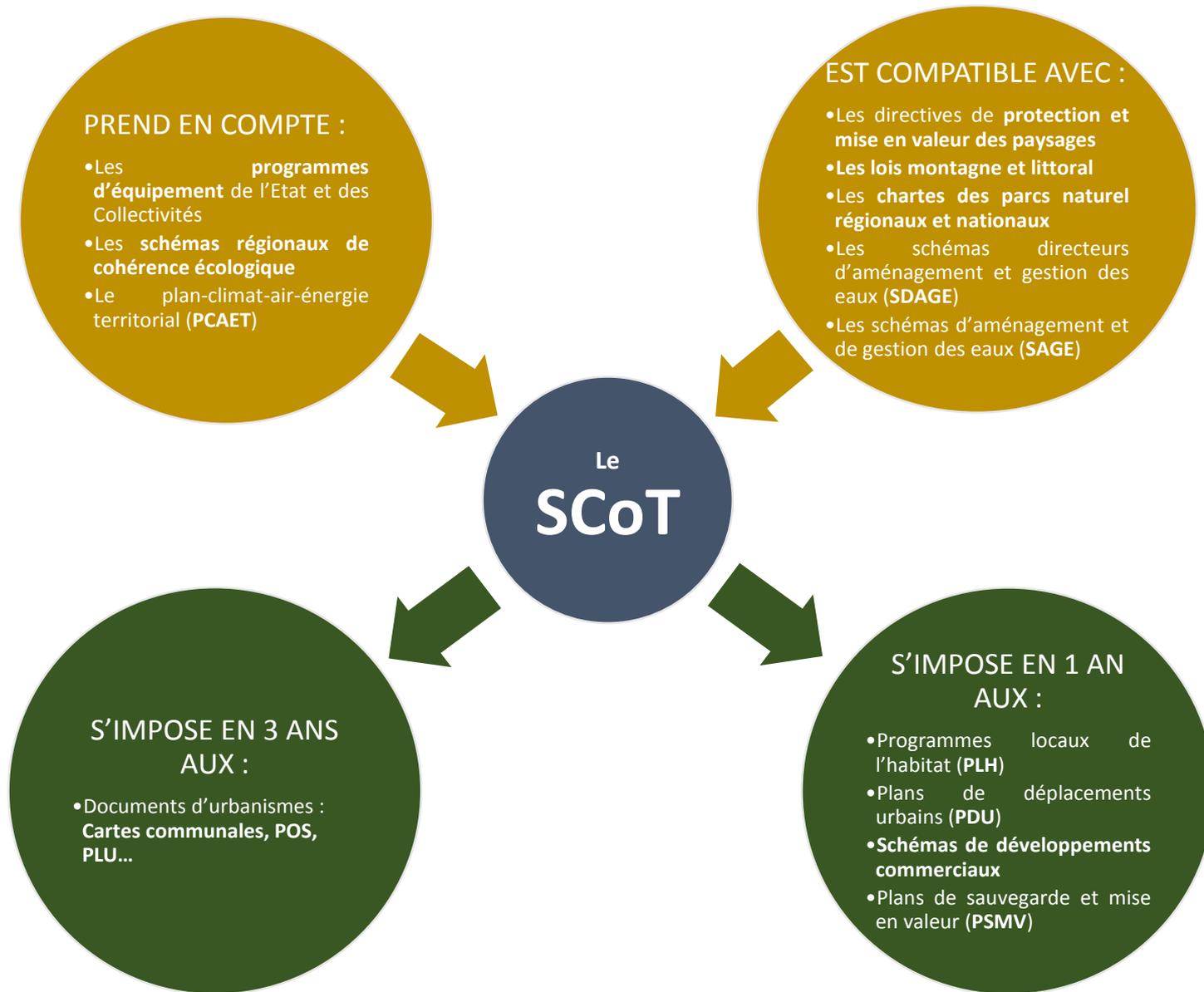
- 4 communautés de communes,
- 30 935 habitants,
- 71 communes, dont 61 de moins de 1000 habitants,
- Un bassin de vie cohérent et l'occasion, avec le SCoT, de dépasser les logiques administratives actuelles.



Territoire du SCoT Haut-Cantal Dordogne

- |   |                       |   |  |
|---|-----------------------|---|--|
|  | Départements          |  | Grand site du Puy Mary                       |
|  | Communauté de commune |  | Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne |
|  | SCoT                  |   |  |
|  | Communes              |   |  |
|  | Cours d'eau           |   |  |

# Rappel : le SCoT « intégrateur »



## Ateliers récurrents

- **Ateliers thématiques :**
  - Armature/habitat, Economie/commerce, Mobilités
  - Environnement, agriculture, conso. foncière
- **Atelier transversal : comité de pilotage**
  - Synthèse et propositions
- **Validation du comité syndical**

## Ateliers spécifiques

- **Ateliers territoriaux :**
  - En diagnostic : aller à la rencontre des élus pour connaître les territoires, les attentes et les projets
  - Avant l'arrêt : s'assurer que le SCoT correspond bien aux attentes locales
- **La Rando SCoT :**
  - Aller sur le terrain pour travailler concrètement sur le projet territorial
- **Les ateliers d'urbanisme**
  - Avant l'arrêt, confronter le projet de SCoT à deux documents d'urbanisme locaux

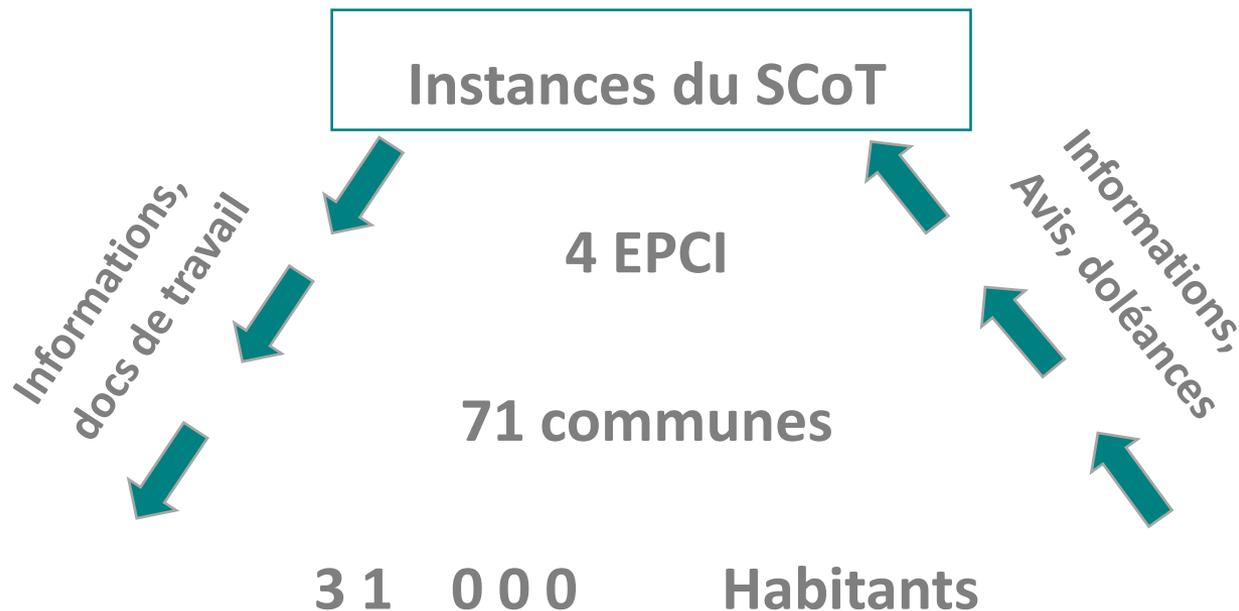
## Instances de travail

- **Groupes de travail thématiques : élus, techniciens, PPA, personnes ressource...**
  - Ateliers thématiques,
  - Ateliers techniques,
- **Le comité de pilotage : élus référents, techniciens, personnes publiques associées, personnes ressource**
  - Ateliers transversaux (1 à chaque phase avant validation de la phase).
- **Assemblées plénières : élus du territoire**
  - Présentation de l'avancée du travail à des étapes-clef.

## Instances de décision

- **Le bureau politique (en cas de besoin) :**
  - Arbitrages politiques
- **Le comité directeur (comité syndical) :**
  - Validation des phases :
    - Enjeux du diagnostic,
    - Débat du PADD,
    - Arrêt
    - Approbation

- Une mobilisation continue des diverses instances de travail
- Des échanges descendants / ascendants fluides et fréquents :



**Août 2017** : Ateliers territoriaux dans les C.C.

**Octobre 2017** : Atelier d'émergence  
Réunion de cadrage avec les services de l'Etat

**Décembre 2017** : Ateliers thématiques diagnostic

**Début 2018** : Terrain, portraits d'habitants, recensement des pôles commerciaux et économiques

**Mai à septembre 2018** : Présentation des enjeux du diagnostic au comité syndical, aux personnes publiques associées, en réunion plénière, diffusion du diagnostic dans toutes les communes.

**27 septembre 2018** : Ateliers *in situ*

**10 octobre 2018** : Atelier loi littoral à Lanobre et Beaulieu

**11 et 12 octobre 2018** : Ateliers thématiques PADD

**3 décembre 2018** : Réunion plénière de présentation des premiers objectifs du PADD

**Un diagnostic qui intègre l'Etat initial de l'environnement (EIE) et le diagnostic territorial dans un même document.**

## **I : Le patrimoine environnemental et paysager**

- Environnement physique et biologique
- Les ressources naturelles : préservation et mise en valeur
- Les entités paysagères

## **II : Les dynamiques démographiques et économiques**

- Démographie
- Habitat
- Economie, commerce et tourisme
- Mobilités

**Une synthèse transversale qui permet de soulever les enjeux du PADD**

**Annexes : Atlas de la trame verte et bleue / atlas des enjeux agricoles / fiches pôles commerciaux / fiches zones d'activités**

## Agriculture

- Préserver le foncier agricole
- Préserver des espaces agricoles fonctionnels et pérennes pour les exploitations (réciprocité d'usages, gestion des franges urbaines, mitage)
- Compenser l'impact sur les espaces et l'économie agricoles
- Accompagner l'économie agricole dans son développement, sa diversification et sa mutation

## Vers un SCoT repensé...

### L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE au cœur des enjeux

## Urbanisme

- Implantation des équipements structurants,
- Accueillir les nouveaux habitants là où les conditions d'accueil sont optimales,
- Offrir des logements adaptés à la diversité des besoins et attentes,
- Veiller à l'intégration villageoise et architecturale des lotissements...

## Economie

- Définition d'une stratégie économique pour les ZA
- Encadrer le développement du commerce « périphérique » pour préserver les commerces de proximité

## ...et adapté au contexte rural et montagnard

## Paysage

- Générer une approche qualitative et territorialisée de l'urbanisme : règles de qualité urbaine, architecturale et d'intégration paysagère de tous les aménagements (entrées de ville, nouveaux lotissements, ZA, bâtiments agricoles, grands projets ENR ou UTN...)

## **Axe 1 : Structurer le territoire autour d'une armature territoriale**

- Renforcer l'armature territoriale
- Scénario démographique
- Équipements, services et numérique

## **Axe 2 : Préserver et mettre en valeur le territoire et ses ressources**

- Paysage
- Biodiversité
- Energie
- Eau
- Risques & Nuisances

## **Axe 3 : Accompagner les activités identitaires et structurantes**

- Activités agricoles
- Forêt
- Maîtriser la consommation foncière

## **Axe 4 : Revitaliser les centralités**

- Urbanisme
- Habitat
- Mobilités

## **Axe 5 : Se donner les moyens d'une attractivité économique**

- Economie
- Commerce
- Tourisme

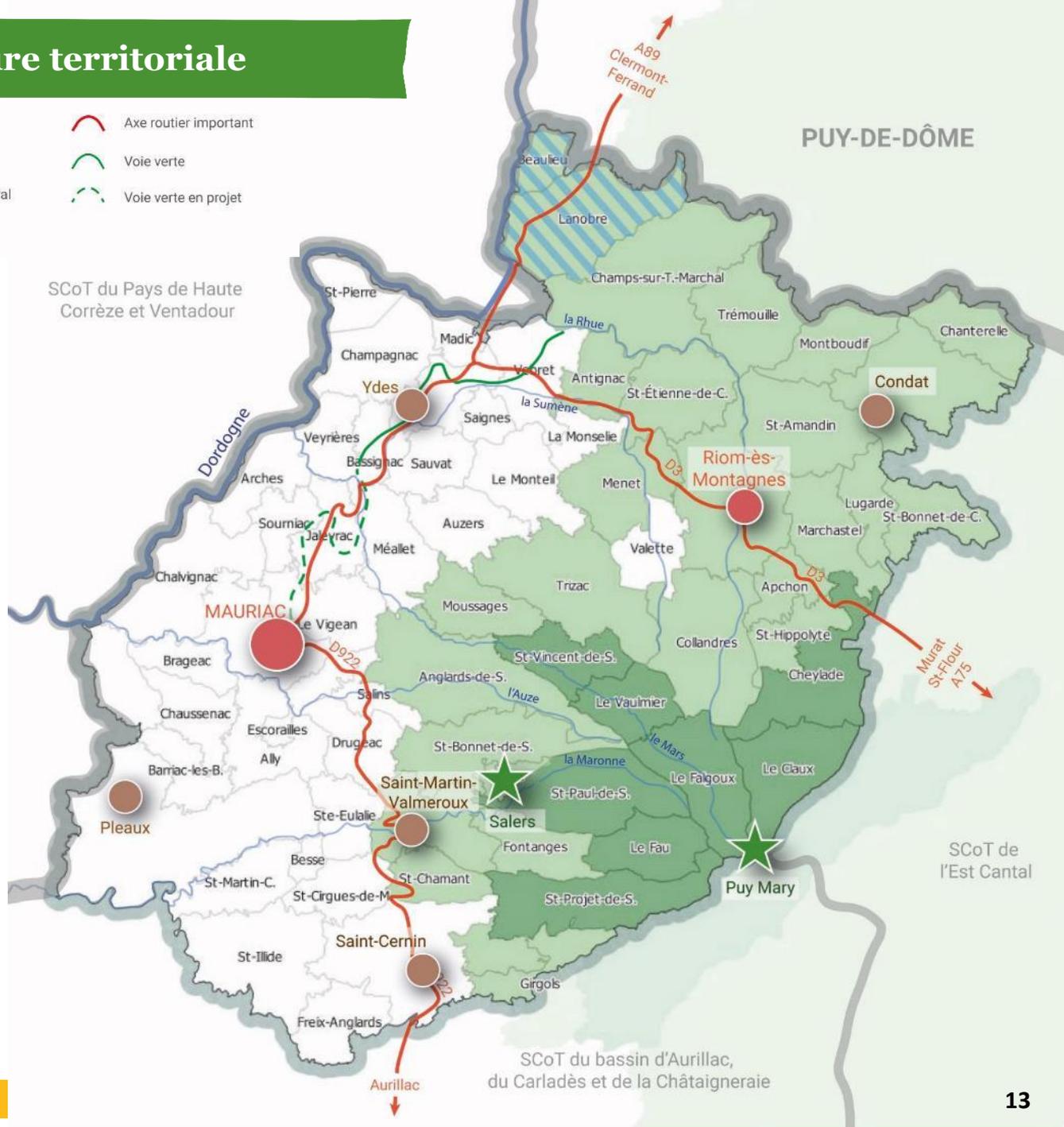
- POLE PRINCIPAL
- Pôle secondaire
- Pôle relais
- ★ Pôle touristique

- Grand site du Puy Mary
- Parc naturel Régional des volcans d'Auvergne
- Application de la loi Littoral

- Axe routier important
- Voie verte
- - - Voie verte en projet

## Renforcer les polarités du territoire qui desservent l'ensemble des territoires ruraux

- Conforter le pôle majeur de Mauriac et le pôle secondaire de Riom-ès-Montagnes :
- Affirmer des pôles-relais de leurs territoires ruraux voisins : Ydes, Saint-Martin-Valmeroux, Saint-Cernin, Pleaux et Condat
- Identifier des « pôles relais » qui desservent les espaces ruraux
- Préserver la qualité de vie des communes rurales

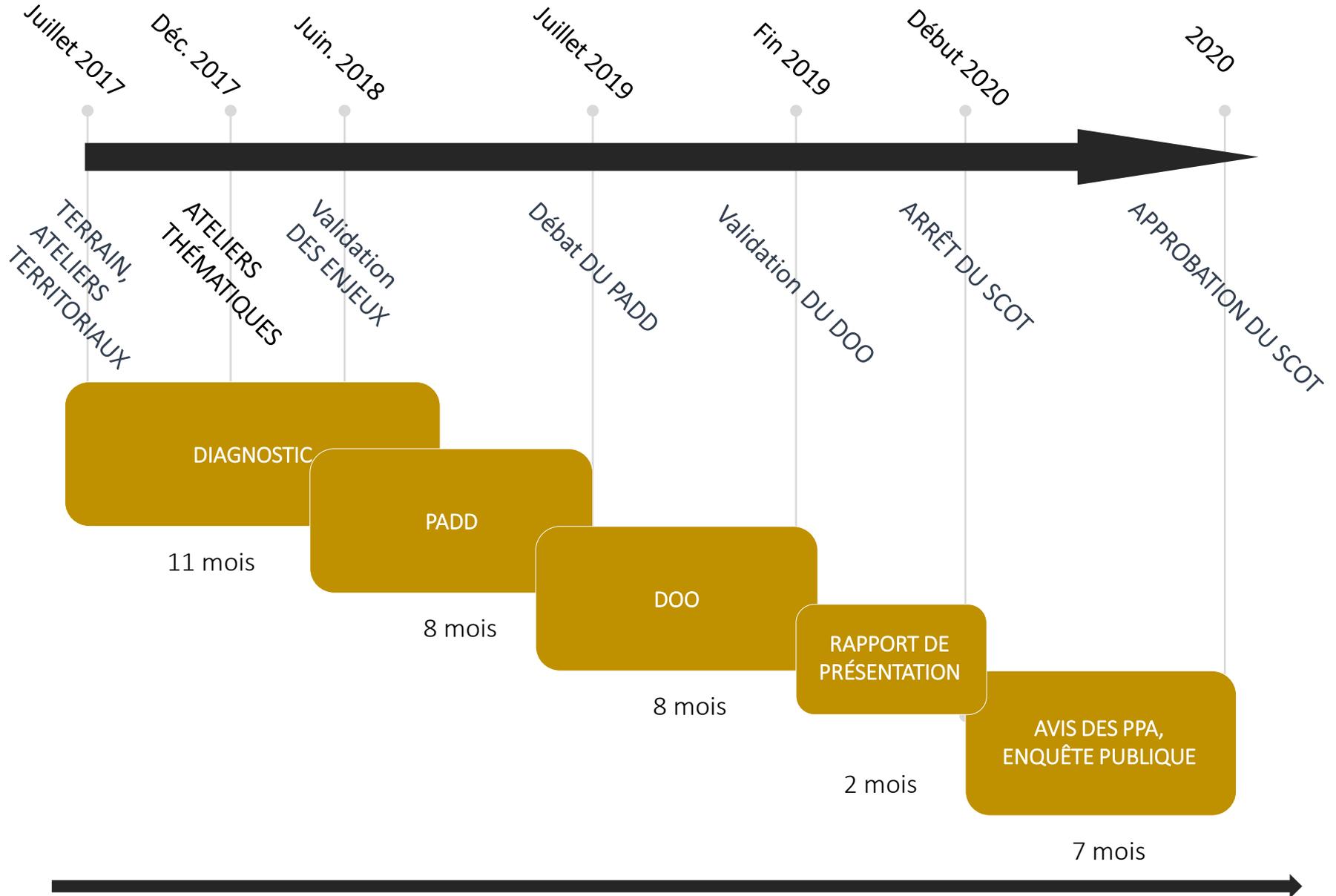


## Décliner les objectifs du PADD au sein de l'armature territoriale

### Objectifs du SCoT

Objectifs inscrits dans le PADD V1	Diversifier les parcs de logements	Donner la priorité à la résorption des logements vacants	Valoriser les dents creuses / Encourager le renouvellement urbain / Privilégier les extensions greffées et compactes	Générer une croissance positive sur l'ensemble du territoire
<b>Pôles majeurs</b>	Garantir l'ensemble des parcours résidentiels	Résorber la vacance	Proposer des densités plus importantes	Rétablir une croissance positive, sans restriction
<b>Pôles relais</b>	Diversifier le parc de logements		Définir des densités intermédiaires	
<b>Communes rurales</b>	Encourager la diversification du parc de logements	Stabiliser la vacance	Définir des densités adaptées au contexte rural	Générer une croissance positive mesurée et équilibrée

# Calendrier



## **Février 2019 :**

- Diffusion du PADD aux élus du territoire et PPA
- Intégration des 4 nouvelles communes (terrain, reprise du diagnostic) – atelier territorial le 11/02 à Condat.

## **18 mars 2019 :**

- Réunion avec les PPA / Réunion Inter-SCoT

## **28 mars 2019 :**

- COPIL PADD

## **17 et 18 avril 2019 :**

- Réunions publiques

## **16 mai 2019 :**

- Comité syndical de validation du PADD

## **5, 6 et 7 juin:**

- Ateliers thématiques DOO

## **11 juillet 2019 :**

- Débat sur le PADD